

COMMUNE DE CISSÉ

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



A - Identification du pouvoir adjudicateur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :



COMMUNE DE CISSÉ
Mairie
Madame le Maire, Annette SAVIN
2, Rue du Plat d'Étain - 86170 CISSÉ
Tél. : 05.49.54.40.26
Mail : mairie@cisse.fr

B - Objet de la consultation

Programme de voirie 2023

C – Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique.

D – Retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est mis à disposition des entreprises par voie électronique sur le site « www.marches-securises.fr » (profil acheteur)

Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée.

Dématérialisation des procédures : Le dossier pourra être téléchargé par voie électronique via la plate-forme <https://www.marches-securises.fr>

E – Date limite de réception des offres

LE 21 AVRIL 2023 A 12H00

Remise des offres par voie électronique : Le dossier devra être déposé par voie électronique via la plateforme <https://www.marches-securises.fr>

F – Critère d'attribution

Critère de choix des candidatures

Ne sont pas admises, les offres :

- ↳ Qui ne sont pas accompagnées des pièces administratives mentionnées aux articles 50, 51, 52, 53 et 54 du décret du 25 mars 2016 et à l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et documents pouvant être demandés aux candidats.
- ↳ Qui ne sont pas recevables en application des articles 45-III, 48, 50 et 51-III des articles du décret du 25 mars 2016 n°2016-360.
- ↳ Qui ne permettent pas des garanties techniques et financières suffisantes.
- ↳ L'absence de qualifications et de références.

* Les offres économiquement les plus avantageuses seront appréciées en fonction des critères suivants :

Les critères retenus pour le jugement des offres seront pondérés, suivant :

- Le prix des prestations suivant le **bordereau des prix unitaires à compléter**, qui feront l'objet d'une grille d'évaluation :
 - Note sur 20coefficient de pondération 40%
- La valeur technique & références, noté sur la base d'un **mémoire technique détaillé**, précisant tous les critères stipulés à l'article 4 du règlement de consultation.
 - Note sur 20coefficient de pondération 40%
- Respect du **planning** :
 - Note sur 20coefficient de pondération 20%

G – Eléments obligatoires du dossier de consultation

* Un dossier pour la candidature :

- Lettre de candidature (DC1) ;
- Déclaration du candidat (DC2) ;
- Certificats et attestations fiscales prévus aux articles 50 à 54 et à l'arrêté du 29 mars 2016 ;
- Attestation sur l'honneur pour les infractions visées aux articles L324.9 – L324.10 – L341.6 – L125.1 et L125.3 du Code du Travail ;
- Attestation d'assurance responsabilité civile ;
- Moyens de l'entreprise ;
- Références et certificats de capacité ;

* Un dossier pour l'offre :

- Acte d'engagement (Prix Global Forfaitaire et définitif), **daté et signé** ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), **daté et signé** ;
- Règlement de la Consultation (R.C), **daté et signé** ;
- Descriptif des prix/C.C.T.P. et bordereau des prix, chaque document **daté et signé** ;
- Mémoire technique complet précisant :
 - 1 – les moyens techniques et humains mis en œuvre pour respecter les délais ;
 - 2 – les fournisseurs et les fiches techniques des principales fournitures ;
 - 3 – le nom du ou des sous-traitants ;
 - 4 – note sur la propreté, la tenue et l'aspect des chantiers ;
 - 5 – les moyens et procédés d'exécution pour des travaux en site urbain ;
 - 6 – le personnel d'encadrement ;
 - 7 – l'hygiène et la sécurité ;
 - 8 – les protections individuelles et collectives ;
 - 9 – les mesures environnementales.

G – Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre

Le délai de validité des offres est fixé à CENT VINGT JOURS (120) à compter de la date de remise des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27 mars 2023